



Fraternité sacerdotale St Pie X
Église Saint-Jean-des-Cordeliers

2, rue Clairat – 24100 Bergerac - 05.53.22.56.89
24p.bergerac@fsspx.fr – laportelatine.org/lieux/bergerac



F S S P X

semaine du 9 au 16 mars

<p>Samedi 8</p> <p><i>De la férie.</i> <i>Mém. de St Jean de Dieu, Conf</i></p>	<p>07h15 : Messe lue 11h00 : Messe lue pour le Tiers-Ordre et la Croisade Eucharistique 17h00 : Confessions 18h00 : <i>Chapelet</i> 18h30 : Messe lue</p>
<p>Dimanche 9</p> <p><i>1^{er} dim. de Carême.</i> <i>Mém. de sainte Alvère, 3^e cl.</i></p>	<p>08h30 : Messe lue 10h00 : confessions (abbé Morille) 10h05 : <i>Chapelet</i> 10h30 : Messe chantée (abbé Morille) <i>Après la Messe, imposition des Cendres.</i> <i>Vente au profit de l'école Ste Jeanne d'Arc.</i></p>
<p>Lundi 10</p> <p><i>de la férie.</i> <i>Mém. des 40 Saints martyrs de Sébaste.</i></p>	<p>07h15 : Messe lue 11h00 : Messe lue 18h00 : <i>Chapelet</i> 18h30 : Messe lue</p>
<p>Mardi 11</p> <p><i>de la férie.</i></p>	<p>07h15 : Messe lue 11h00 : Messe lue 18h00 : <i>Chapelet</i> 18h30 : Messe lue</p>
<p>Mercredi 12</p> <p><u>jeûne et abstinence conseillés</u> <i>Mer. des Quatre-temps.</i> <i>Mém. de St Grégoire le Grand, Pape et Doc.</i></p>	<p>07h15 : Messe lue 18h00 : <i>Chapelet</i> 18h30 : Messe lue</p>
<p>Jeudi 13</p> <p><i>De la férie.</i></p>	<p>07h15 : Messe lue 17h45 : Salut du Très Saint Sacrement 18h30 : Messe lue</p>
<p>Vendredi 14</p> <p><u>jeûne conseillé</u> <u>abstinence de rigueur</u> <i>Ven. Des Quatre-temps.</i></p>	<p>07h15 : Messe lue</p>
<p>Samedi 15</p> <p><u>jeûne et abstinence conseillés</u> <i>Sam. Des Quatre-Temps</i></p>	<p>18h30 : Messe lue</p>
<p>Dimanche 16</p> <p><i>2^e dim. de Carême.</i></p>	<p>08h30 : Messe lue 10h00 : confessions (abbé Vigne) 10h05 : <i>Chapelet</i> 10h30 : Messe chantée (abbé Vigne) 17h00 : Vêpres et Salut du Saint-Sacrement</p>

- **Vendredi 21 mars : 19h15**, Maison St Georges, catéchisme pour adultes.

Que faire en paroisse pour la Croisade des Vocations ?

2025 est une année où nous devons nous engager pour les Vocations religieuses et sacerdotales: en plus de la Croisade de chapelets, vous êtes invités à vous joindre aux prières de la communauté de Saint-Jean des Cordeliers :

- Chapelet de 18h30, en particulier le jeudi devant le Saint-Sacrement,
- Adoration du 1^{er} jeudi du mois de 17h15 à 18h15,
- ***Office des Vêpres avec le Salut du Saint-Sacrement le dimanche après-midi (17h00)***



Petits rappels pour le Carême :

Jeûne et abstinence:

La loi de l'abstinence défend de manger de la viande et du jus de viande, mais non pas des œufs, des laitages et de tous les condiments tirés de la graisse des animaux

Le précepte du jeûne et de l'abstinence oblige en soi sous peine de péché grave. Mais s'il n'est violé que d'une manière peu importante, il n'y a qu'un péché véniel.

Sont obligés par la loi de l'abstinence tous ceux qui ont atteint sept ans révolus. Par la loi du jeûne, ceux qui ont accompli leur dix-huitième année et ce jusqu'au commencement de leur soixantième

Liturgie :

A la messe en semaine, les jours de pénitence (Avent, Carême, Quatre-Temps, Requiem), on se met à genoux aux oraisons Collecte et Postcommunion ; en Carême, pour l'oraison après la Postcommunion, à l'annonce du célébrant « Humiliate capita vestra Deo (Humiliez vos têtes devant Dieu) », on incline la tête durant l'oraison.

Très chers fils, ayant à vous annoncer le jeûne sacré et solennel du Carême, puis-je mieux commencer mon discours qu'en empruntant les paroles de l'Apôtre en qui Jésus-Christ parlait, et en répétant ce qu'on vient de vous lire : Voici maintenant le temps favorable ; voici maintenant les jours du salut ? Car encore qu'il n'y ait point de temps dans l'année qui ne soient signalés par les bienfaits de Dieu, et que, par sa grâce, nous ayons toujours accès auprès de sa miséricorde ; néanmoins nous devons en ce saint temps travailler avec plus de zèle à notre avancement spirituel et nous animer d'une nouvelle confiance. En effet, le Carême, nous ramenant le jour sacré dans lequel nous fûmes rachetés, nous invite à pratiquer tous les devoirs de la piété, afin de nous disposer, par la purification de nos corps et de nos âmes, à célébrer les mystères sublimes de la Passion du Seigneur.

Sermon de saint Léon, pape